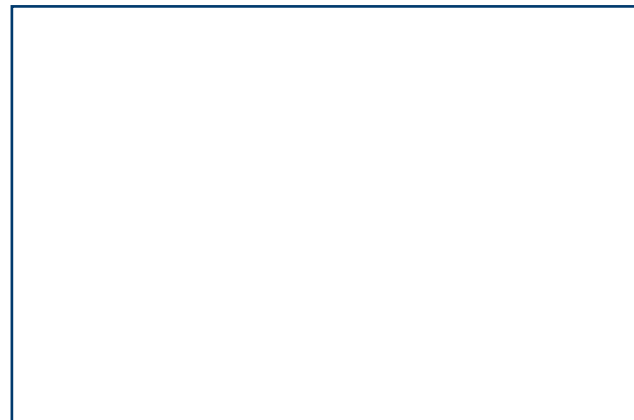


ÊTRE MARIN		Sélection	Âge	Niveau scolaire	Conditions
Mousse	Une formation valorisante : l'École des mousses	Dossier	De 16 à moins de 18 ans	Niveau 3 ^{ème} ou 2 ^{nde}	Être de nationalité française
Quartier-maître et matelot de la Flotte	Un début de carrière comme opérateur	Dossier	De 17 à moins de 25 ans	De la 3 ^{ème} au Bac	Être physiquement et médicalement apte
Officier marinier	Un parcours de technicien et de chef d'équipe	Dossier	De 18 à moins de 25 ans	Après un Bac	Savoir nager
Officier	Des fonctions de cadre et de décideur	Concours ou dossier	De 17 à moins de 30 ans	Après CPGE ou Bac +3	Avoir effectué sa JDC (sauf pour l'École des mousses)
Volontaire	Une première expérience professionnelle	Dossier	De 17 à moins de 26 ans	De la 3 ^{ème} à Bac +5	

Nous contacter

Les marins des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) sont à votre disposition pour vous renseigner sur les métiers et les cursus au sein de la Marine et partager leurs expériences.

Pour contacter le centre d'information le plus proche de chez vous :



ETREMARIN.FR



etremarin



Édition 2012
Document non contractuel
© Crédit photo Marine nationale

Bacs professionnels «Marine»



Une formation professionnelle inédite pour des jeunes de 15 à 23 ans

De nombreux lycées proposent, dans toute la France, d'ajouter une dimension « Marine » au cursus du bac professionnel. Cette formation prépare à une vie pleine de sens au sein de la Marine.



Conditions pour postuler :

Tout candidat doit répondre aux conditions classiques d'entrée en classe de seconde professionnelle, mais aussi satisfaire à certaines conditions spécifiques à la Marine :

- être de nationalité française ;
- être âgé de 17 ans à 25 ans lors du passage du bac pro ;
- avoir validé une classe de 3^{ème} de l'enseignement général ;
- être physiquement et médicalement apte.

Le parcours*

La durée totale du cursus est celle du baccalauréat professionnel (3 ans). A cette occasion, les élèves découvrent la Marine et la richesse de ses filières tout en étant préparés à leurs futurs métiers :

- ils complètent le programme de formation par un enseignement « spécifique Marine » (2 h par semaine).
- ils effectuent leurs stages pratiques et professionnels (en classes de première et de terminale) dans la Marine. Ils sont accueillis à bord des bateaux ou dans un centre de formation technique (Centre d'Instruction Naval de Saint-Mandrier, Var).
- tout au long de leur scolarité, ils sont suivis individuellement par un marin du bureau de recrutement le plus proche de chez eux.

* Les modalités pratiques peuvent varier d'un établissement à l'autre.

Les perspectives d'avenir

A la fin de leur scolarité et en fonction de leurs résultats, les élèves deviennent, dans la majorité des cas, « matelots de la Flotte ». Ils sont orientés vers le domaine d'emploi (mécanique, électrotechnique, électronique) le plus adapté à leurs aptitudes et aspirations. Ils sont alors affectés sur des bâtiments de surface, des sous-marins ou des bases de l'aéronautique navale. Les meilleurs peuvent intégrer l'Ecole de maistrance et débiter ainsi un cursus d'officier marinier (sous-officier).

« Ce cursus, qui associe formation technique reconnue et semaines de stages pratiques, est pour moi une vraie réussite. J'y découvre un esprit et une ambiance de travail qui me correspondent vraiment. »

Vanessa D., 20 ans. En terminale bac pro SEN à Besançon.

« A travers cette formation, j'ai acquis un vrai rôle au sein des équipages de la Marine. Mon métier a un sens pour moi. Au cœur des opérations navales du bateau et des missions qui lui sont confiées, j'ai le sentiment d'être utile pour mon pays. »

Matelot Mathieu J., 20 ans, bac pro ELEEC.

Matelot « Opérations navales » à bord de la frégate *Courbet*.

« A ma sortie du collège, j'hésitais sur la suite à donner à mes études, j'avais envie de connaître les métiers de la Marine mais aussi un peu peur de m'engager tout de suite. Cette formation m'a permis de découvrir la vie militaire et maritime, tout en ayant toujours la liberté de poursuivre ou non par un engagement. Aujourd'hui embarqué à bord du Mistral, je vis une aventure hors du commun ! »

Second maître Fabien G., 22 ans, bac pro MEI.
Mécanicien naval à bord du BPC *Mistral*.

Concrétisation du partenariat original conclu depuis plusieurs années entre le Ministère de l'Education nationale et la Marine, les « bacs pros Marine »* proposent d'enrichir le cursus normal de formation par une dimension maritime dans les filières suivantes :

- **maintenance des équipements industriels (MEI)**, de spécialité mécanique, formant à la maintenance préventive ou corrective des équipements industriels.
- **électrotechnique, énergie équipements communicants (ELEEC)**, à dominante électronique, formant à la production, au transport, à la distribution et à la transformation de l'énergie électrique.
- **systèmes électroniques numériques (SEN)**, formant aux tâches d'installation, de configuration, d'interconnexion, de mise en service et de maintenance des systèmes électroniques numériques.

* Liste des établissements scolaires proposant ces filières disponible sur etremarin.fr

